

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 59/1968 (1968)

**Artikel:** La documentation pédagogique en Suisse romande  
**Autor:** Laurent, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-115548>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 10.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La documentation pédagogique en Suisse romande

## 1. — Importance de la documentation pédagogique

L'accroissement du volume de papier imprimé ainsi que le développement des communications sont tels de nos jours qu'il n'est plus possible à quiconque de se tenir au courant de l'évolution de sa spécialité sans avoir recours aux services d'un de ces offices chargés de stocker les informations, de les trier, souvent de les condenser avant de les redistribuer, qu'on appelle centres de documentation. M. le professeur Roller écrivait dans cet annuaire en 1957 un article excellent<sup>1</sup>, plein de renseignements pratiques précieux pour recommander à l'enseignant de tout degré de se constituer un fichier documentaire de classe. Ses propositions sont certes encore valables, mais je ne suis plus tout à fait sûr qu'il soit encore possible à chacun de tenir à jour un tel instrument de travail sans risquer d'y voir figurer pas mal de documents dépassés. L'évolution est incroyablement rapide et il me paraît que la solution est à chercher toujours davantage dans le recours à des organismes qui ne se consacrent qu'à la collecte de documents et dont une des tâches les plus difficiles est de savoir constamment remplacer le périmé, le vieilli, par l'actuel. Car, plus que jamais, celui qui a mission de former des intelligences doit partir de données exactes, tirées de la vie. Ne pouvant plus accumuler en lui-même des connaissances constamment sujettes à caution, il doit acquérir le réflexe de chercher en dehors de lui ce dont il a besoin, avant d'apprendre à ses élèves à faire de même. On a assez répété que le maître n'est plus seul à détenir le savoir; il a des concurrents: la TV, les encyclopédies qui se multiplient, les magazines. Il lui reste donc à s'adresser aux organismes chargés de le tenir au courant: les centres de documentation. Mais les connaissances générales ne sont peut-être pas encore l'essentiel; la pédagogie, la psychologie, les techniques d'enseignement évoluent. C'est le métier d'enseignant qui change. Il faut s'en féliciter, mais on peut parfois s'inquiéter de voir combien sont peu nombreux les maîtres qui s'en préoccupent. Nos centres de documentation offrent tous des ouvrages modernes traitant de ces matières. Ceux-ci restent trop longtemps sur les rayons, avant d'aboutir sur la table de travail du maître. Combien ne sont même pas coupés! J. Majault, dans un article

<sup>1</sup> Cf Etudes pédagogiques 1957, p. 83: « De l'image au document », S. Roller.

récent<sup>1</sup>, constatait le déclin des valeurs fondées sur l'expérience qui est l'apanage de l'âge mûr et l'importance croissante de la créativité, de l'imagination, valeurs qu'il faut chercher dans la jeunesse. Or, cette jeunesse d'esprit peut se conserver longtemps si elle se laisse nourrir, féconder, vivifier par l'ouverture au monde, par la recherche de ce qui se fait ailleurs, en un mot par l'information. Qui ne se documente plus et se croit capable de vivre sur l'acquis, vieillit terriblement vite.

Autre aspect de la question : l'image, le son, l'imprimé à offrir, non plus au maître, mais à la classe. De nombreux et importants efforts sont consentis par les centres de documentation pour se doter en collections à prêter : diapositives, enregistrements sur bandes ou sur disques, images, tableaux muraux, films, cartes. On sait mieux maintenant comment choisir ces auxiliaires et comment les exploiter. L'accroissement de la demande dans ce domaine est un fait réjouissant. Je n'irai pas jusqu'à dire cependant que des progrès ne soient pas souhaitables à ce sujet. Trop de classes négligent encore de se servir de ces outils, qui, s'ils ne constituent pas le seul élément, ni peut-être le principal, capable de rendre la leçon du maître riche, vivante, captivante et efficace, n'en sont pas moins indispensables, à notre époque où l'œil ne sait plus regarder et où l'oreille devient terriblement paresseuse.

Certes, les écoles doivent maintenant s'équiper elles-mêmes en appareils et en collections disponibles sur place. Cependant, les améliorations techniques se succèdent à un tel rythme et les diapositives, films, se démodent si vite qu'il est d'autant plus difficile de renouveler son matériel didactique que l'école dispose de moyens modestes. Il est plus rationnel alors de compter, surtout pour les collections, sur les centres de documentation qui se doivent de rester à la pointe du progrès. Nous verrons cependant plus loin à quel prix cela peut être réellement le cas.

La recherche pédagogique, enfin, se développe heureusement. Tous nos cantons sont plus ou moins en état de réforme permanente. Cela ne saurait se concevoir sans une abondante documentation, là aussi constamment remise à jour. La pédagogie comparée joue là un rôle important. De nombreuses associations ou groupements<sup>2</sup>, quantité d'universités et de laboratoires de recherches publient des mémoires, des rapports, des études dont personne ne peut avoir une connaissance suffisante sans recourir aux centres de documentation.

En face d'une telle demande, qu'offre-t-on en Suisse romande ?

<sup>1</sup> « Education nationale » du 20 juin 1968, Nos 863-64-65, p. 17 : « Si jeunesse savait ? », R. Mandra.

<sup>2</sup> Rappelons chez nous le dernier-né, le GRETI (Groupe romand d'étude des techniques d'instruction) dont le siège social est à Genève, 65, rue de Lausanne.

## 2. — Situation de la documentation pédagogique en Suisse romande

Depuis longtemps ont existé en Suisse romande des sources de documentation pédagogique<sup>1</sup>. Fruit de l'initiative des sociétés d'enseignants, ces Expositions scolaires ou ces Musées pédagogiques se sont petit à petit transformés. Ici ou là, l'Etat s'est substitué à ces institutions pour créer des Centres de documentation. Quelques-uns sont restés dépendants des organes corporatifs. En outre, le Bureau international de l'Education et l'Institut des sciences de l'Education offrent à Genève les ressources de leur riche bibliothèque. Laissant de côté ces deux derniers organismes, ainsi que les bibliothèques universitaires, nous aimerions présenter maintenant les différents centres et offices de documentation ou d'information de Suisse romande.<sup>2</sup>

### CENTRE D'INFORMATION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION, GENÈVE

C'est là une institution officielle dépendant de la Conférence suisse des Chefs des départements de l'Instruction publique et du département fédéral de l'Intérieur. Elle n'est donc pas à proprement parler romande.<sup>3</sup>

Ce Centre a été inauguré en 1962. Il a pour tâche principale de renseigner les services nationaux et étrangers sur les questions relatives à l'enseignement et à l'éducation en Suisse. Il ne s'occupe pas de doctrine pédagogique, mais renseigne sur les réalisations scolaires de notre pays. A cette fin, il collectionne essentiellement les lois, règlements, rapports, manuels en usage, monographies et revues pédagogiques. Il est donc surtout utile aux autorités scolaires et aux associations pédagogiques, ainsi qu'aux organisations internationales s'occupant d'enseignement. Par ses contacts et ses possibilités dans la récolte de documents administratifs, il joue un rôle important en matière de coordination scolaire en Suisse.

*Adresse : 52, rue des Pâquis, 1211 Genève 14.*

<sup>1</sup> L'Exposition scolaire permanente de la Société pédagogique neuchâteloise par exemple, reprise et transformée par le DIP en 1965 pour devenir le Centre neuchâtelois de documentation pédagogique, a son origine dans la Bibliothèque des instituteurs mentionnée en 1862 déjà (La SPN Centenaire, 1960 p. 13).

<sup>2</sup> Un article a paru sur ce sujet dans « Etudes pédagogiques 1963 » p. 76, dû à la plume de E. Claret, alors directeur de l'ODIS à Sion. Nous nous efforçons de ne pas répéter ce qui a été exposé là, nous bornant à compléter les indications données à la lumière de l'évolution intervenue depuis.

<sup>3</sup> Cf in Etudes pédagogiques 1962 (Ed. Payot, Lausanne) l'article de son directeur actuel, le Dr Eugène Egger, intitulé: « Le Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation à Genève ».

## CENTRE DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE, FRIBOURG

C'est un Centre officiel dépendant directement de la direction de l'Instruction publique fribourgeoise. Son activité s'étend autant à l'étude des problèmes scolaires qu'à la documentation ou à l'information proprement dite. Il organise des expositions ou des démonstrations de matériel didactique et prête du matériel audio-visuel. Il n'y a pas de responsable occupé à plein temps au Centre.

*Adresse* : 20, rue St-Pierre, 1700 *Fribourg*.

## CENTRE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE, GENÈVE

Institution officielle, ce centre dépend du département de l'Instruction publique et a d'étroites relations avec les Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire genevois. Son rayon d'action s'étend toutefois à l'ensemble du corps enseignant genevois. Convenablement doté en locaux et en matériel, le Centre fait preuve de dynamisme et assure des services nombreux. Il prête des livres et des revues, des images, des reproductions d'œuvres d'art, des diapositives, des films, des disques, des bandes magnétiques enregistrées, des appareils audio-visuels. Il rédige et diffuse des publications, auxiliaires précieux de l'enseignant. Il est capable de fournir quantités d'informations diverses. C'est également un lieu de rencontre et de travail puisqu'il met gracieusement à disposition de ses utilisateurs des moyens de reproduction graphique. Il organise des journées d'information et des expositions. Enfin, on a recours au directeur du Centre pour initier les futurs enseignants à la recherche et à l'utilisation de la documentation ainsi qu'à l'emploi des moyens audio-visuels. En plus du directeur, naturellement occupé à plein temps, le Centre est assuré des services d'une secrétaire, d'une bibliothécaire-dactylo et d'un préparateur.

*Adresse* : 58, rue de Lyon, 1203 *Genève*.

## CENTRE NEUCHATELOIS DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Inauguré en 1968, le CNDP ressemble, mais avec des moyens plus modestes, au Centre de Genève. Successeur de l'Exposition scolaire permanente, il est devenu service officiel dépendant du département de l'Instruction publique. Son activité s'étend aux corps enseignants primaire et secondaire de l'ensemble du canton de Neuchâtel. Il est pourvu d'une bibliothèque, d'une salle de lecture, d'une salle de moyens audio-visuels, d'une salle de collections diverses et d'un local destiné à des réunions ou à des séminaires. Il prête des séries de livres de lecture, des diapositives, des tableaux scolaires, des bandes magnétiques, des disques et des appareils audio-visuels. Il fournit aux enseignants, aux autorités scolaires cantonales et communales

toutes sortes de renseignements sur l'équipement scolaire, le matériel didactique et l'organisation des écoles. Enfin, il crée du matériel d'enseignement et il est un lieu de rencontre de divers groupes de travail.

Son directeur, chargé également de recherches pédagogiques, jouit de la collaboration d'un spécialiste des moyens audio-visuels, de deux bibliothécaires travaillant à mi-temps et d'une secrétaire.

*Adresse* : 65, Faubourg de l'Hôpital, 2000 *Neuchâtel*.

#### L'OFFICE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SCOLAIRE DU VALAIS

Le sigle ODIS désigne ce centre de documentation officiel du canton du Valais, dépendant directement du Chef du département de l'Instruction publique. Ses services s'étendent aux degrés primaire, secondaire et ménager. L'ODIS offre en consultation les ressources d'une bibliothèque fournie et d'une discothèque; il prête des diapositives, des reproductions d'art, des bandes magnétiques. Il renseigne et conseille les maîtres ou les autorités scolaires dans tous les domaines de l'école et des loisirs éducatifs. Enfin il vend du matériel pour les travaux manuels.

Deux personnes y sont employées à plein temps.

*Adresse* : ODIS, Rawyl 47, 1950 *Sion*.

#### CENTRALE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE, LAUSANNE

Cette Centrale est essentiellement une institution chargée du prêt de diapositives, de tableaux scolaires et de livres. Elle expédie ce matériel dans tout le canton de Vaud, surtout aux classes du degré primaire. C'est un organisme officiel, d'ailleurs appelé probablement à être transformé: son directeur est décédé récemment et le successeur n'a pas encore été nommé. Actuellement, une personne maintient la Centrale en état de fonctionnement.

*Adresse* : 9, Av. de Beaulieu, 1004 *Lausanne*.

#### GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

La Guilde est une création de la Société pédagogique romande. Elle crée et diffuse un important matériel didactique, surtout des fiches de travail, des brochures documentaires, des croquis et des centres d'études. Elle vit essentiellement de souscriptions consenties par des enseignants de toute la Suisse romande. La Guilde a une large audience auprès du corps enseignant primaire.

*Adresse* : Collège de Veytaux, 1843 *Veytaux-Chillon*.

### CENTRE D'INFORMATION SPG

Comme la Guilde romande, le Centre dit de Vernier se consacre à la diffusion de tout un matériel auxiliaire destiné aux maîtres de l'enseignement primaire. Son rayon d'action se limite en principe au canton de Genève, mais de plus en plus lui parviennent des commandes de l'extérieur. Vernier joue en outre le rôle de lieu de rencontre et de travail de tous ceux qui acceptent de faire bénéficier leurs collègues de ce qu'ils ont élaboré et expérimenté. Fondé en 1958, le Centre est donc un organe de la Société pédagogique genevoise.

*Adresse* : Centre SPG, Ferme Dufour, 1214 Vernier-Genève.

### CENTRE D'INFORMATION PÉDAGOGIQUE DE LA SPJ

Dans le Jura également, le corps enseignant a désiré créer un organe qui se consacre surtout à l'élaboration et à la fourniture aux écoles de moyens d'enseignement. C'est ici la Société pédagogique jurassienne qui, en étroite collaboration avec l'Ecole Normale de Porrentruy, soutient et anime le Centre. Celui-ci a joué et joue encore un rôle important dans la modernisation des techniques auxiliaires de l'enseignement dans le Jura et notamment dans la diffusion des moyens audio-visuels. Des équipes de maîtres ont réalisé des monographies, des séries de diapositives, du matériel de démonstration. A Porrentruy pas plus qu'à Vernier ou à Veytaux, aucun responsable ne travaille à plein temps : les réalisations n'en sont que plus méritoires.

*Adresse* : M. Georges Cramatte, 23, rue des Tilleuls, 2900 Porrentruy.

### SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE VAUDOIS

Les enseignants secondaires vaudois ont la chance de posséder depuis 1960 un organe de formation pédagogique digne d'intérêt. Nous n'avons pas à en parler ici si ce n'est pour décrire brièvement le Centre de documentation qui en fait partie et qui est à la disposition non seulement des candidats à l'enseignement mais encore des professeurs de tout le canton.<sup>1</sup>

Le Séminaire offre à ses usagers une bibliothèque d'ouvrages pédagogiques et de références et une collection de manuels scolaires suisses et étrangers. Il est richement doté dans le domaine des moyens audio-visuels puisqu'on peut avoir recours à sa discothèque, à sa collection de diapos (13.000 pièces!), à du matériel de projection ou d'enregistrement (magnétophones), à la TV en circuit fermé et à toute une documentation relative au matériel didactique. Le directeur,

<sup>1</sup> Cf in Etudes pédagogiques 1965 (Ed. Payot, Lausanne) p. 62, un article du professeur G. Panchaud, intitulé « Le Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire du canton de Vaud ».

qui est professeur de pédagogie à l'Université, est aidé de deux collaborateurs travaillant à plein temps, dont l'un s'occupe plus spécialement de la documentation.

*Adresse* : 5, rue Vuillermet, 1005 *Lausanne*.

Nous terminerons cette description des possibilités romandes en matière de documentation pédagogique par la présentation de deux centres plus spécialisés :

#### CENTRE DES MOYENS AUDIO-VISUELS, GENÈVE

A côté du Centre de documentation pédagogique de la rue de Lyon, il existe à Genève un organisme essentiellement consacré aux techniques modernes audio-visuelles. Fort bien doté en hommes et en matériel, ce service officiel qui dépend de la Commission générale des moyens d'enseignement, présidée par le secrétaire général du DIP, est installé au Collège de Budé. Il déploie son activité principalement en faveur de l'enseignement secondaire. Ses prestations sont nombreuses : service de prêts de diapositives, disques, enregistrements, appareils, livres ; service d'étude pour l'installation d'appareils dans les écoles ; service de réparation et d'entretien ; service de recherche et de documentation sur le matériel audio-visuel ; administration d'un laboratoire de langues ; enregistrement sur bandes pour l'enseignement des langues principalement, reproduction de documents (diapositives, transparents) ; collaboration à la réalisation de films et centre d'éducation cinématographique. Le directeur (doyen responsable) est entouré d'une équipe de 4 spécialistes.

*Adresse* : 10, chemin Moïse-Duboule, 1211 *Genève 19* (Petit-Saconnex)

#### CENTRE D'INITIATION AU CINÉMA, LAUSANNE

Chargé de promouvoir, coordonner et intensifier l'initiation au cinéma et à la TV, le CIC peut être tout naturellement considéré aussi comme un centre de documentation puisque, à côté des cours qui sont donnés dans ses locaux, il prête des appareils, des revues ou des livres et fournit des renseignements à tous ceux qui s'occupent d'enseigner la littérature filmique ou d'organiser des travaux pratiques de photographie et de cinéma. Le responsable du Centre est occupé à plein temps à ce travail dont bénéficient les écoles de tout le canton.

*Adresse* : 21, rue Marterey, 1005 *Lausanne*.

### 3. — Perspectives

Le développement des centres de documentation de Suisse romande est donc réjouissant. Les lacunes existant encore dans certains cantons se combleront probablement ces prochaines années.



Cependant la multiplicité des centrales cantonales ne doit pas nous dissimuler les défauts et les limites du système, inconvénients déjà souvent signalés dans d'autres secteurs: impossibilité d'être sinon complet, au moins riche partout, gaspillage des énergies et des moyens, d'où finalement manque d'efficacité. Si certainement, la décentralisation des institutions a ses aspects positifs — proximité de l'utilisateur, souplesse d'organisation, bonne approche des besoins — la coordination, une fois de plus, s'impose. Il est indispensable qu'une certaine répartition des tâches soit envisagée dans ce domaine comme dans d'autres. Je pense notamment à la prospection des sources de documentation, à l'analyse de celles-ci, à la rédaction de résumés des contenus ou à la production de « documents pour la classe ». Les groupes de travail d'un Centre pourraient diffuser leurs études, un bulletin pourrait relier les responsables et les informer réciproquement.

Un début de collaboration s'esquisse déjà grâce aux réunions régulières des responsables romands des Centres de documentation. La difficulté réside toutefois dans la surcharge de chacun de ceux-ci et aussi dans la diversité de structure, d'organisation et de but des organismes dont ils sont chargés. On court au plus pressé qui est de servir la « clientèle » des Centres et on n'a plus de temps à consacrer à la coordination. Plusieurs solutions pourraient être trouvées à cet état de choses. Nous n'en évoquons qu'une qui est celle de la création d'un organisme romand, à qui serait confiée, entre autres, la mission d'harmoniser l'activité des centres existant dans nos cantons. A ce sujet, nous osons espérer que l'idée lancée par les chefs de service de l'enseignement primaire de Suisse romande, idée qui a reçu déjà une approbation de principe, et qui est celle de promouvoir une institution intercantonale romande de recherche et d'information, va sans trop tarder passer au stade de la réalisation.

Nous pensons que c'est alors seulement que pourrait s'envisager un développement de la documentation, à la mesure des moyens qu'on peut raisonnablement concevoir maintenant: intervention des ordinateurs, branchement au futur réseau suisse d'information automatisé proposé par M. Tschudi, Conseiller fédéral, chef du département de l'Intérieur, ou encore participation à un système coopératif de centres de documentation par ordinateurs spécialisés sur une échelle européenne.<sup>1</sup>

E. LAURENT

<sup>1</sup> Voir à ce sujet l'article du Bulletin d'information du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, No 7, 1968, p. 29 à 35 et notamment l'évocation du système ERIC (Educational Resources Information Center) fonctionnant déjà aux USA.